

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE496

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A la dernière phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« la »,

insérer les mots : « catégorie de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.